

## Cimetière – Aménagement d'un columbarium supplémentaire – Crédit de construction

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission des finances s'est réunie le jeudi 3 novembre 2022 à 19h00 à la Salle des réceptions à Mon Repos. Sa composition était la suivante (10 membres présents) :

Président : Basile Bischoff [PLR+ID]  
Rapporteur : Cédric Weissert [UDC]  
Membres : Pierre Dufay de Lavallaz, Guillaum Leuba [Les Vert.e.s]  
Eric Darbellay [PLR+ID]  
Jean-Paul Dudt, Rémy Enga Luye [PSIG]  
Patrick Fracheboud, Nader Donzel, Pavle Velkov [FORUM]

Excusés : -

Ont également assisté à la séance :

Monsieur Christian Maeder, Syndic

Monsieur Germain Schaffner, Municipal

Monsieur Jean-Louis Radice, Municipal

Monsieur Claude Salzmann, Chef du Service des Finances

Madame Elisabeth Leydu, Adjointe au service des finances

La commission les remercie de leurs explications.

### 1. INTRODUCTION

Il est rappelé à l'assemblée que la mise en service du columbarium actuel date de 2015 et qu'il est à ce jour à deux tiers occupé. L'intérêt de la population est grandissant en faveur d'une incinération par rapport à l'ensevelissement. La volonté de la Municipalité est de construire un nouvel édifice à côté de l'existant et dans le même modèle. Monsieur le Municipal Schaffner nous informe que l'adjudication a déjà été faite car l'entreprise Gilbert Roduit a l'exclusivité sur ce type de modèle. Le projet est devisé à CHF 120'000.-. Enfin il est rappelé que l'installation est nécessaire car le columbarium existant serait à sa pleine capacité aux environs des années 2024-2025.

### 2. DELIBERATIONS

Un commissaire souhaite connaître le nombre de places que proposera ce nouveau columbarium, il est répondu qu'il proposera 33 places soit le même nombre que celui existant. Un autre commissaire s'étonne du coût car il mentionne avoir vu un préavis de la commune de St-Sulpice qui procéda à la création d'un columbarium en 2018 contenant 40 places et devisé à CHF 34'000.-, il se demande donc s'il ne serait pas possible de demander un autre devis même si ce n'est pas le même modèle que celui déjà existant. Un commissaire informe que l'édifice choisi par notre commune comporte 33 cases mais qui permettent d'y insérer trois urnes chacune, la différence de coût devant sûrement provenir de cette différence puisque notre construction permettra d'accueillir 99 urnes contre 40 à St-Sulpice. Monsieur le Municipal Germain Schaffner n'ayant pas plus d'informations sur le préavis de St-Sulpice il est difficile de comparer précisément. Un autre commissaire demande le prix du premier columbarium de 2015, il lui est répondu que ce dernier avait coûté CHF 111'000.- en coût global comprenant CHF 92'000.- pour l'édifice (Voir préavis 08/2014)

### 3. CONCLUSIONS

Après délibération, c'est à l'unanimité que la commission des finances vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis tel que présenté.

**Cimetière – Aménagement d'un columbarium supplémentaire – Crédit  
de construction**

---

Ecublens, le 3 novembre 2022

Le Président

Basile Bischoff

Le Rapporteur

Cédric Weissert